



FNB REVENU FIXE

FNB D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES À ESCOMPTE RBC

Le 31 mars 2024

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Sous-conseiller : RBC Global Asset Management (U.S.) Inc.,
Minneapolis (Minnesota)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 9 mai 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié composé essentiellement de titres à revenu fixe à court terme émis sur le marché américain par des gouvernements des États-Unis et par des sociétés américaines et étrangères qui, au moment de l'achat, se négociaient à un cours inférieur au cours moyen pondéré des obligations à court terme américaines, afin de générer un revenu régulier tout en préservant le capital.

Le FNB investit dans un portefeuille activement géré composé essentiellement d'obligations à court terme émis sur le marché américain par des gouvernements des États-Unis et par des sociétés américaines et étrangères qui, au moment de l'achat, se négociaient à un cours inférieur au cours moyen pondéré des obligations à court terme américaines, l'accent étant mis sur les obligations dont le cours est inférieur au pair. Les titres du FNB sont sélectionnés par le sous-conseiller au moyen d'une méthode de placement qui tient compte des caractéristiques principales des titres, dont la durée jusqu'à l'échéance, la qualité de la notation de crédit, le rendement à l'échéance et la durée, ainsi que de la diversification de l'émetteur.

Résultats

Le FNB a été lancé le 18 mai 2023, et sa valeur liquidative s'élevait à 67 M\$ au 31 mars 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Événements récents

La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé qu'elle avait mis fin à sa série actuelle de hausses de taux d'intérêt et que trois baisses de taux devraient survenir en 2024, la première étant prévue dès juin. Toutefois, avant de procéder, la Fed devra s'assurer que l'inflation continue de baisser vers la cible de 2 %. En conséquence, le sous-conseiller croit que les rendements obligataires devraient demeurer à l'intérieur d'une fourchette à court terme et qu'ils pourraient même augmenter légèrement si l'inflation se maintient.

Les taux de défaillance des obligations augmentent pour les obligations à rendement élevé, mais demeurent faibles pour les titres de catégorie investissement. Les primes offertes pour les obligations de sociétés par rapport à celles des obligations d'État ont chuté à des niveaux historiquement bas, en partie en raison des rendements relativement intéressants des titres non gouvernementaux et des solides bénéfiques des sociétés. Le sous-conseiller est d'avis que la chute des primes offertes pour les obligations de sociétés a rendu les bons du Trésor plus attrayants, et bien que le FNB continue de surpondérer les obligations de sociétés, il maintient une préférence pour les titres à revenu fixe de première qualité.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Sous-conseiller

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller du FNB et lui fournit des conseils en placement. Les honoraires versés au sous-conseiller sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB. Le gestionnaire paie au sous-conseiller ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.



Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



Le 31 mars 2024

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 31 mars 2024) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					Actif net à la clôture
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertés) réalisés	Gains (pertés) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
Parts en CAD												
31 mars 2024	19,69	0,19	(0,03)	0,08	0,30	0,54	(0,19)	—	—	—	(0,19)	20,24
30 sept. 2023 ³	20,00 [†]	0,11	(0,02)	(0,05)	(0,10)	(0,06)	(0,15)	—	—	—	(0,15)	19,69
Parts en USD*												
31 mars 2024	14,56	0,14	(0,02)	0,06	0,24	0,42	(0,14)	—	—	—	(0,14)	14,95
30 sept. 2023 ³	14,78 [†]	0,08	(0,01)	(0,04)	0,10	0,13	(0,11)	—	—	—	(0,11)	14,56

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

³ Depuis le 20 avril 2023.

* En dollars américains.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Cours de clôture du marché (en dollars)
Parts en CAD								
31 mars 2024	20,24	39 462	1 950	0,29	0,29	69,13	—	20,38
30 sept. 2023 ⁴	19,69	4 922	250	0,33	0,33	149,12	—	19,76
Parts en USD*								
31 mars 2024	14,95	20 188	1 350	0,29	0,29	69,13	—	14,98
30 sept. 2023 ⁴	14,56	6 553	450	0,33	0,33	149,12	—	14,62

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ Depuis le 20 avril 2023.

* En dollars américains.

Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. En contrepartie de ses services, RBC GMA reçoit du FNB des frais de gestion annuels correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative. Les frais de gestion du FNB sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de la catégorie du FNB suivants.

	Frais de gestion
Parts en CAD	0,25 %
Parts en USD	0,25 %



RENDEMENT PASSÉ

Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un FNB offert depuis moins d'un an. Le FNB a été lancé le 18 mai 2023.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 mars 2024

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
États-Unis	87,9
Canada	4,0
Royaume-Uni	3,0
Japon	2,1
Australie	1,1
Suisse	0,6
Pays-Bas	0,5
Trésorerie/Autres	0,8

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,250 %, 30 avr. 2028	8,4
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,375 %, 31 janv. 2026	8,3
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,500 %, 31 oct. 2027	5,0
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,375 %, 30 avr. 2025	4,5
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,500 %, 31 mai 2027	3,5
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,375 %, 31 oct. 2028	3,3
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 28 févr. 2029	3,1
Barclays Plc., 2,279 %, 24 nov. 2027	1,1
Banque de Montréal, 0,949 %, 22 janv. 2027	1,0
Citigroup Inc., 1,122 %, 28 janv. 2027	1,0
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., 3,195 %, 18 juill. 2029	1,0
J.P. Morgan Chase & Co. 2,947 %, 24 févr. 2028	0,8
Wells Fargo & Co., 2,188 %, 30 avr. 2026	0,8
Bank of America Corp., 1,319 %, 19 juin 2026	0,8
Morgan Stanley, 3,772 %, 24 janv. 2029	0,8
Cisco Systems Inc., 2,500 %, 20 sept. 2026	0,8
Goldman Sachs Group Inc., 3,814 %, 23 avr. 2029	0,8
Texas Instruments Inc., 2,900 %, 3 nov. 2027	0,8
Visa Inc., 2,750 %, 15 sept. 2027	0,8
J.P. Morgan Chase & Co. 1,045 %, 19 nov. 2026	0,7
Goldman Sachs Group Inc., 1,093 %, 9 déc. 2026	0,7
La Banque Toronto-Dominion, 1,200 %, 3 juin 2026	0,7
Wells Fargo & Co., 2,393 %, 2 juin 2028	0,7
J.P. Morgan Chase & Co. 2,069 %, 1 ^{er} juin 2029	0,7
Bank of America Corp., 2,087 %, 14 juin 2029	0,7
25 principaux titres	50,8

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.